

réponse concernant l'enquête publique à Sainte Gemme la plaine

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Monsieur L'enquêteur, Bonjour,

Je me présente, Yohann Murail, exploitant agricole sur les communes de Sainte Gemme la plaine et Luçon. Je représente la SAS Les Garrigues, domiciliée à Le Grand Champ 85400 Sainte Gemme la plaine.

Je me permets de vous solliciter afin de vous faire part de mon opposition au projet de déviation de Sainte Gemme la plaine telle qu'elle est présentée aujourd'hui, je vous détaille mes différents points argumentaires:

- Le projet est présenté comme une facilité de desserte de la ville de Luçon, cependant je ne vois pas très bien en quoi elle facilite l'accès à Luçon vu qu'elle arrive droit sur l'axe de La Rochelle.

- Je me pose également la question suivante, est-ce utile de réaliser une deux fois deux voies, alors qu'à l'extrémité c'est une chaussée bidirectionnelle à voie double? Ne risque-t-on pas de créer des embouteillages? N'y a-t-il un risque d'accidentologie plus élevé? Effectivement, je pense que "Oui". Le risque étant qu'une partie des personnes empruntant l'axe sortiront de l'autoroute (limité à 130km/h) arriveront sur une voie ressemblant à une autoroute, je pense que beaucoup dépasseront les limitations de vitesse....

- On nous présente le projet, comme n'ayant pas de lien avec le contournement de Saint Michel en l'Herm, permettez moi d'en douter. Parce qu'à mon humble connaissance, parmi les touristes passant par Sainte Gemme la plaine, peu ont pour destination finale Luçon, mais bien au contraire les communes côtières vendéennes ainsi que Les villes et communes de Charente-Maritime.

- Je suis également soucieux de notre environnement, régulièrement le monde agricole est dépeint comme un monde en recherche constante de performance et n'étant pas à l'écoute de l'environnement. Je ne suis pas de ceux-là, aujourd'hui je me pose la question de l'utilité d'aller prélever du calcaire à un bout de la commune, 253 milles mètres cubes pour le mettre dans une partie de la commune plus basse et située en zone inondable.. Il est également écrit que la terre végétale (90 milles mètres cubes) sera restituée au lieu de prélèvement. Il manque au bas mot 140 milles mètres cubes de matières. Et quid du niveau de fertilisation de cette terre végétale?

- Il va être détruit des haies qui héberge à ce jour la faune sauvage, pour qu'une haie fournissent un intérêt il faut plusieurs années. Il y a pour projet tout simplement de mettre fin à cette vie faunistique.

- Il est écrit que c'est une zone d'agriculture intensive... Peut-être... Qu'entends t'on par intensive? Ce que je vois c'est des personnes qui apportent de la matière organique à leurs sols, pour qu'ils soient vivants et que ces sols leurs restituent de la qualité et du rendement. Ces sols sont ainsi stockeurs de carbone. Sur ces sols, nous cultivons aussi du maïs, plante qui peut-être décriée de par son besoin en eau. Mais c'est surtout une des cultures qui stockent le plus de carbone. A Contrario on va dégager énormément de Carbone pour ce Projet. Est-ce réellement encore dans l'air du temps?

- Ne risque-t-on pas de perturber la faune sauvage et ainsi créer des accidents avec l'établissement de ce projet? Vu qu'il n'a pas été pensé de passage traversant.

- Pour le côté pratique, aujourd'hui le projet tel qui nous est présenté ne nous indique pas d'entrée et sortie de la voie rapide suffisante surtout pour la partie Nord de la commune de Sainte Gemme la plaine, au niveau de la zone de Champereau. c'est à dire que me concernant, les transporteurs avec qui je travaille pour ceux qui partent de l'exploitation et qui vont à Nantes ils devront traverser Sainte Gemme en direction du Sud, pour ensuite aller vers le Nord... Et pour ceux qui viennent me livrer, s'ils viennent du sud et qu'ils poursuivent leur route direction Sainte Hermine, ils se verront contraint d'aller faire demi-tour au rond point "de l'autoroute", parce qu'il n'y a pas de sortie Nord pour accéder à la commune de Sainte Gemme la plaine.

- Je suis opposé à ce projet, parce qu'il ne fera qu'enclaver la commune et elle verra ses commerces fermés au profit de la grande distribution et machines à pain....

- Comme cité dans le résumé non-technique de l'étude d'impact (p39), l'incidence positive socio-économique aura lieu pendant les travaux. Après...

- Aujourd'hui, à l'heure où l'on parle de préservation des surfaces agricoles, de souveraineté alimentaire, de coupe budgétaire, d'économie, d'écologie, de préservation d'espace naturel, est-ce que ce projet a bien sa place? Ma réponse est Non.

- Ce projet n'a pas été pensé avec et pour les gemmois(es). Oui il permettrait à ceux qui vivent au bord de la RD137 de trouver un peu de calme. Mais à quel prix?

- Quid des commerçants qui ont passé une vie de labeur à investir dans un outil de travail, qui ne peuvent pas revendre aujourd'hui? Vont-ils être indemnisés à la hauteur de leur perte de capital et chiffres d'affaires?

- Quelle valeur pour ces exploitations qui vont se retrouver découpées?

- Certains protagonistes pourront répondre: "il faut créer une nouvelle zone, déplacer les restaurants et commerçants" donc consommer encore de la surface agricole.

- On nous dit un accès plus rapide à Luçon, pourquoi? Luçon n'a quasi plus d'hôpital? Les Urgence sont au bord de la fermeture. Pour aller plus vite au supermarché ?

Aller plus vite à Luçon est-ce certain quand on ajoute environ 5kms?

- Aujourd'hui ce qui participe à ralentir fortement la circulation dans la commune ce sont les convois exceptionnels (bateaux, morceaux d'avions, mobilhome...). et ceux-ci se retrouveront toujours sur la route à provoquer des ralentissements.

Pour toutes ses raisons et j'en oublie sûrement, je suis opposé au projet de contournement de Sainte Gemme la plaine.

Veuillez recevoir mes salutations distinguées.

Cordialement

Yohann Murail